

REGLEMENT

- Les panneaux sont au nombre de 5 et sont la propriété du SIABAVES. Ils doivent être restitués dans leur totalité.
- Tout ou partie des panneaux peut être empruntée au SIABAVES.
- Un constat de l'état des panneaux sera effectué avant le prêt. Ils devront être restitués dans le même état.
- L'emprunteur assumera la responsabilité de toute dégradation, perte ou vol. Ces incidents feront l'objet d'un remboursement sur facture.
- Les panneaux ne doivent en aucun cas être exposés en extérieur. Ils doivent impérativement être exposés en intérieur.
- L'emprunteur indiquera au SIABAVES l'adresse à laquelle les panneaux seront exposés.
- Les panneaux seront retirés et restitués dans les locaux situés au Centre de Recherche en Environnement et Agronomie, 2 esplanade Roland Garros à Reims.

ENGAGEMENT

Je soussigné(e),

Structure :

Adresse :
.....

Téléphone :

m'engage à respecter le règlement ci-joint relatif au prêt des panneaux Dibon faune, flore, rivière

Les panneaux réservés seront empruntés du au

à l'adresse suivante :

.....
.....
.....

PRÊT DES PANNEAUX DIBON FAUNE, FLORE, RIVIERE

CONSTAT

Prêt :

L'intégralité des 5 panneaux empruntés ne présente aucun dégât sur la structure (cassures, rayures, traces diverses, trous...).

Prêt d'une partie de l'exposition (*cochez la ou les cases correspondantes aux panneaux empruntés et mettre RAS si aucun dégât n'est constaté dans la partie « Dégâts constatés »*) :

Nom du panneau	Panneau emprunté	Dégâts constatés
Faune rivière, zones humides (batraciens, poissons)		
Faune rivière, zones humides (invertébrés)		
Flore rivière, zones humides (arbres, arbustes)		
Flore rivière, zones humides (strate basse)		
Rivière en coupe		

PRÊT DES PANNEAUX DIBON FAUNE, FLORE, RIVIERE

Signatures :

SIABAVES
(nom de la personne responsable)

Emprunteur
(nom de la personne responsable)

Retour :

- L'intégralité des panneaux empruntés est restituée dans le même état qu'au moment du prêt
- Les dégâts suivants sont constatés :

Signatures :

SIABAVES
(nom de la personne responsable)

Emprunteur
(nom de la personne responsable)